

Communiqué de presse

août 2020

COLLABORATION CD72 / ONF :
VERS UN ACCUEIL
STRUCTURÉ

La Sarthe est le département le plus boisé des Pays de la Loire avec 115 000 ha de surfaces forestière (source SAA 2009 Agreste), dont 14000 hectares de forêts domaniales, répartis en 4 massifs forestiers. Bercé, labellisée® Forêt d'Exception, mondialement connue pour ses chênes, Perseigne, Petite Charnie ou encore Sillé offre de vastes espaces pour se ressourcer.

Chacune accueille chaque jour des visiteurs, venus cueillir des champignons, randonner, se balader à vélo, ... empruntant des itinéraires balisés, utilisant les parkings ou profitant des aires de pique-nique.



Si ces équipements sont nécessaires à l'accueil du public, l'ONF et le Département de la Sarthe recherchent l'adéquation entre les installations et la demande du public mais également le juste équilibre entre l'accueil et la protection du milieu naturel, en partenariat avec les acteurs locaux.



FORÊTS DOMANIALES SARTHOISES : DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR AMÉLIORER LES ITINÉRANCES



Les forêts sont un atout touristique, économique et environnemental pour le département - Crédit photo /

Les forêts sont des atouts pour les territoires, répondant à des enjeux environnementaux, sociaux et sylvicoles majeurs, jouant un rôle central dans la transition écologique et économique. La Sarthe est le département le plus boisé de la région des Pays de la Loire avec 21% de sa surface couverte de forêts. Fort de cette originalité et de l'intérêt qu'elle représente tant au plan touristique qu'en termes de sensibilisation des publics à la protection des milieux naturels, le Conseil départemental contribue financièrement depuis 1999 à l'amélioration de l'accueil dans les forêts domaniales de la Sarthe.

Dans le cadre de la convention annuelle qui lie le Département à l'ONF sur la valorisation touristique des forêts domaniales sarthoises près de 55 000 € ont été investis par le Département pour réaliser un ensemble de travaux destinés à améliorer l'accueil du public cette année. Confortement d'aires stratégiques, plan de fléchage des sites emblématiques, revalorisation des sentiers VTT, suppression de balisage obsolète, pose de passerelles sur des cours d'eau, etc. Ce sont autant de travaux qui structurent une offre qualitative d'accueil dans ces milieux tout en améliorant sa lisibilité. L'ONF et le Département de la Sarthe se concentrent sur la mise en œuvre des actions programmées en concertation avec les partenaires du territoire, structurantes à l'échelle d'un massif, concours apporté aux différentes forêts selon les années. Pour la présente, les forêts domaniales de Perseigne et de Bercé ont pu ainsi profiter d'actions structurantes dont le détail se trouve ci-dessous.

LISTE DES TRAVAUX RÉALISÉS

FORÊT DOMANIALE DE BERCE



Fléchage directionnel des 4 sites emblématiques / Les travaux ont été réalisés dans la continuité de ce qui avait été amorcé l'an dernier, moyennant la pose de 23 flèches supplémentaires sur l'ensemble de la forêt, les 4 sites (Futaie des Clos, Fontaine de la Coudre, Vallon de l'Hermitière, Carnuta) sont désormais correctement fléchés.

Travaux réalisés par l'ONF en juin 2020.

Communiqué de presse

août 2020

LES FORÊTS SARTHOISES EN QUELQUES IMAGES...



Colonne du rond du Pézeray / Deux ailettes directionnelles de la colonne ont été réparées et à nouveau posées. : tous les ronds du massif sont dorénavant restaurés.

Réalisé avril 2020.

Balisage (en cours de finalisation) / Balisage des nouveaux sentiers pédestres par le CDRP 72. L'an dernier, seuls les sentiers de Jupilles avaient été traités. Cette année, tous les sentiers restants intra-forêt sont traités : Marigné-Laillé, Beaumont Pied-de-Bœuf, St Vincent du Lorouër, St Pierre du Lorouër, Pruillé l'Eguillé, Chahaignes. Depuis 2017, les acteurs de « Bercé Forêt d'Exception » ont renouvelé l'offre de sentiers de randonnée pédestre afin d'en améliorer la pertinence et la lecture en général. Grâce au soutien du Conseil départemental, l'ONF, en collaboration avec le CDRP72, concrétise ce projet en débalisant les itinéraires obsolètes et en réalisant le balisage des sentiers reliant les communes à la forêt.



Balisage réalisé par les bénévoles du CDRP72.



Détournement de la « Sarthe à Vélo » / Déviation de l'itinéraire intra-forêt afin d'éviter la route départementale D13 sur plus de 2 km (trafic important, grande vitesse). L'objectif était de proposer à la place un trajet en forêt sur des routes forestières dont une partie empierrée, non-ouverte à la circulation. C'est cette partie empierrée (route forestière de Sermaise et route forestière de la Marchandière, sur un linéaire de 1,5 km) qui a été refaite. Il s'agissait pour l'essentiel de

mettre en œuvre une couche de finition (ou couche de roulement, c'est-à-dire la couche de granulats sur laquelle on roule) avec des granulats plus fins (0/20) afin de faciliter le passage des vélos, le tout après avoir bouché les nids de poule.

Réalisé en mai 2020.

Panneau d'information en forêt / 8 nouveaux visuels informatifs ont été installés. Le fonds de carte créé ici en partenariat avec le CD72 et réalisé par les équipes de l'ONF a été réutilisé pour la création de la carte touristique de Bercé, financée par le Pays du Mans et le Pays Vallée du Loir. En coordonnant ces actions territoriales fortes, les acteurs du territoire ont réalisé une économie d'échelle importante et favorisé ainsi la création d'un nouvel outil touristique très attendu par le grand public.



Communiqué de presse

août 2020

LA SARTHE

LE MAGAZINE DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL

Les forêts sarthoises mises à
l'honneur

Grand angle publié en mai
dernier par le CD72 sur les
forêts sarthoises. Le magazine
est consultable ici :

<https://fr.calameo.com/read/001937148920aacc97b41>



<https://www.sarthetourisme.pro/vivre-en-sarthe/nature>

Réalisation et pose en juin et juillet 2020.

FORÊT DOMANIALE DE PERSEIGNE

Démantèlement de l'ancienne tyrolienne et création d'une nouvelle



Une tyrolienne de 20 m de long avait été mise en œuvre en 2015 dans le cadre de l'opération Monts et Marches (maître d'œuvre : PNRNM), au sein du sentier pédo-ludique « La tête et les jambes ». Son positionnement a été revu, sous conseil des élus de la Communauté de Commune Maine-Saosnois (Office de tourisme : <https://www.tourisme-maines-aosnois.com/explorer/nos-incontournables/la-foret-domaniale-de-perseigne/>).

Jugée trop éloignée de la tour Belvédère (aire d'accueil de premier ordre à Perseigne), et de ce fait ignorée d'une grande partie du public. Dans le cadre du schéma d'accueil de la forêt domaniale de Perseigne, qui réunit les acteurs du territoire, une nouvelle tyrolienne de 40 m de long cette fois-ci a été installée près de l'entrée de l'aire d'accueil afin de profiter au plus grand nombre.

Réalisé janvier 2020.



POUR EN SAVOIR PLUS ?

Hervé DAVIAU

Responsable Unité territoriale Sarthe / Mayenne

herve.daviau@onf.fr

02.43.24.01.72 / 06.11.13.15.35